

SYNTHESE DU PROJET DE TERRITOIRE

Communauté de communes de l'Estuaire



UNE ÉNERGIE COMMUNE !

INDEX

Édito	p 3
Synthèse des 10 ambitions	p 4-5
Ambition 1	p 6-7
Favoriser la vitalité économique du territoire en s'appuyant sur son identité	
Ambition 2	p 8-9
Préserver et protéger nos ressources naturelles et notre biodiversité.	
Ambition 3	p 10-11
Favoriser la santé environnementale et la protection des populations.	
Ambition 4	p 12-13
Favoriser l'accès à un logement digne et adapté aux besoins de chacun.	
Ambition 5	p 14-15
Offrir toutes les chances aux jeunes de choisir leur avenir.	
Ambition 6	p 18-19
Affirmer le positionnement éco-touristique de notre terroir fluvial et rural.	
Ambition 7	p 20-21
Oser une ambition culturelle, artistique et scientifique.	
Ambition 8	p 22-23
Renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles.	
Ambition 9	p 24-25
Donner de la visibilité à l'action et à l'espace publics.	
Ambition 10	p 26-27
Favoriser un meilleur accès aux services et aux activités.	
Des actions en résumé	p 28-31

TERRES D'ESTUAIRE 2032

A l'initiative de la Communauté de communes, un projet partagé est lancé sur le territoire autour de dix chantiers, autant d'ambitions dont la finalité est celle du mieux vivre ici et ensemble. Explications.



La Communauté de communes de l'Estuaire, les communes et les partenaires institutionnels et associatifs sont mobilisés pour apporter un grand nombre de services à la population qu'il faut pérenniser et rendre toujours plus accessibles, en continuant à innover et expérimenter pour les adapter à l'évolution de la société et des besoins de nos habitants.

Nous avons dans cette période particulière, liée une succession de crises (sanitaires, géopolitiques, énergétiques) qui accélère les mutations de notre société, à choisir l'avenir de notre territoire pour en préserver tout ce qui en fait le charme, l'identité et la satisfaction des habitants à y vivre, tout en accompagnant les transitions économiques, énergétiques et agricoles nécessaires à un développement durable qui place le vivant, l'humain au cœur des décisions politiques. La coopération intra et extra communautaire, la mutualisation des moyens et des compétences, la complémentarité des différents acteurs sont indispensables à la mise en oeuvre de ce futur désirable de notre territoire.

Ensemble depuis plusieurs mois, nous travaillons autour de la biographie de notre territoire, de son identité, de ses richesses pour proposer les 10 ambitions que vous trouverez détaillées dans ce document. Elles ne sont pas classées par ordre d'importance, elles sont toutes importantes et liées entre elles. Quelques actions démarrées en 2022, ou programmées pour 2023-2024 sont données en exemple, mais le travail continue chaque jour pour enrichir cette feuille de route.

À nous tous « d'élaborer » comme disait Rabelais nos propres solutions pour répondre aux défis de demain pour ce territoire unique de Terres d'Estuaire.

Lydia HERAUD
Présidente de la Communauté de commune de l'Estuaire



Terres d'Estuaire 2032



AMBITION N°1

Favoriser la vitalité économique du territoire en s'appuyant sur son identité.



AMBITION N°2

Préserver et protéger nos ressources naturelles et notre biodiversité.



AMBITION N°3

Favoriser la santé environnementale et la protection des populations.



AMBITION N°4

Favoriser l'accès à un logement digne et adapté aux besoins de chacun.



AMBITION N°5

Offrir toutes les chances aux jeunes de choisir leur avenir.



AMBITION N°6

Affirmer le positionnement éco-touristique de notre terroir fluvial et rural.



AMBITION N°7

Oser une ambition culturelle, artistique et scientifique.



AMBITION N°8

Renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles.



AMBITION N°9

Donner de la visibilité à l'action et à l'espace public.



AMBITION N°10

Favoriser un meilleur accès aux services et aux activités.

AMBITION N°1

“FAVORISER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN S'APPUYANT SUR SON IDENTITÉ”



« Le paysage économique de la Communauté de communes de l'Estuaire s'articule autour des secteurs de l'énergie avec le CNPE (Centrale Nucléaire de Production d'Électricité) et ses sous-traitants qui concentrent 12% de l'emploi en Haute-Gironde, autour de la viticulture et d'un nombre important de TPE (Très Petite Entreprise), de commerçants et d'artisans », rappelle la présidente Lydia Héraud, avant d'ajouter : « Faisons de cette identité économique le fil conducteur de l'innovation, de l'anticipation, de la diversification et préparons les emplois de demain pour répondre à ces évolutions ».

UN ÉTAT DES LIEUX...

Près de 16 000 âmes peuplent notre territoire et le pourcentage d'actifs avoisine les 44%. La lutte contre le chômage continue d'être le fer de lance de l'engagement des élus, une priorité. Le nombre d'inscrits à Pôle Emploi représente autour de 24% des actifs malgré une belle dynamique de créations d'emplois. « C'est tout le paradoxe sur lequel nous devons agir », confie Louis Cavaleiro, vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation. La centrale nucléaire du Blayais représente entre 2500 et 3000 em

ploi directs et indirects sachant que l'opération à venir du grand carénage va créer une nouvelle dynamique. Il faut aussi évoquer le Cluster E-Clide qui rassemble des entreprises sous-traitantes avec toute l'innovation numérique qu'elles portent. C'est un projet pilote pour la France entière !

La viticulture est un autre pôle d'activité essentiel dont l'enjeu est notamment celui de la transmission. La Communauté de communes suit ce dossier de près tout comme le secteur des commerces en encourageant les reprises ou les créations. « Il faut remettre du commerce de proximité mais répondant aux demandes actuelles avec des produits bios, des produits locaux, on n'achète plus aujourd'hui comme avant, il faut s'adapter et même anticiper les demandes de demain », explique Lydia Héraud. La Zone d'Activités Gironde Synergie est totalement commercialisée pour concentrer autour de 300 emplois avec des perspectives à 400. Aujourd'hui, 23 entreprises font battre le cœur de la pépinière L'AGORA. Une autre Zone d'Activité, celle de Braud et Saint-Louis, connaît une remise aux normes afin de commercialiser l'ensemble des lots. Cet état des lieux de l'économie du territoire comprend aussi le Centre de Formation Multimétiers qui accueillent chaque année quelque

250 apprentis (du CAP au BTS avec 18 diplômes possibles) et autour de 2000 élèves en formation continue. Le niveau de qualification s'améliore sur notre territoire mais il reste encore trop faible au regard des comparatifs nationaux. La finalité est celle du travail, la Haute-Gironde est l'un des 8 territoires CADET (Contrat néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire), fort d'un animateur régional. Enfin, pour plus de proximité, un partenariat existe entre Pôle Emploi et le Service Emploi au sein du CFM.

...ET DES PROJETS, DES ACTIONS

Sur le territoire de la Communauté de communes, les entreprises innovantes sont naturellement les bienvenues. « L'objectif est de créer de l'emploi local et des emplois diversifiés », précise Louis Cavaleiro. Dans le cadre de l'extension de la ZA Gironde Synergie, l'arrivée de Vinea Énergie est un exemple enthousiasmant (voir encadré).

Parmi les autres projets structurants, nous avons évoqué la réhabilitation de la ZA de Braud, également

un Smicval Market de plus de 1000 mètres carrés va ouvrir ses portes.

La CCE entend également anticiper les différents scénarios possibles de l'après CNPE. D'autres actions concernent le repérage de potentiels lieux d'accueil de commerces et de services dans les communes, l'état des lieux de friches (industrielles, commerciales, agricoles...) ou encore de s'appuyer sur nos secteurs économiques forts pour travailler à la diversification. « Il faut s'adapter en multipliant les formations proposées au CFM de Reignac, améliorer les dispositifs concernant les personnes les plus éloignées de l'emploi et chercher des aides comme la candidature au Territoire de Chômage de Longue Durée », souligne Lydia Héraud.

Cela passe aussi par la création des Vendredis de l'Eco pour une meilleure connaissance de notre tissu économique, le test des boutiques éphémères ou d'ateliers partagés. « Ces initiatives permettent de voir s'il y a une demande, des besoins », note Louis Cavaleiro. L'état des lieux des friches évoquées plus avant peut servir à d'éventuelles opportunités. Enfin et surtout, l'économie durable est au cœur de cette ambition.

“LES ATOUTS SONT NOMBREUX”

Trois questions à Louis Cavaleiro, maire d'Étauliers et vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation, nous présente Vinea Énergie.



QUEL EST LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE VINEA ÉNERGIE ?

Les viticulteurs arrachent chaque année entre 3% et 5% de leurs vignobles. Faute de solutions, ces ceps arrachés sont très peu valorisés ou brûlés. Vinea Énergie propose un nouveau service de collecte et de recyclage des déchets viticoles (ceps de vigne, piquets et marquants bois). Une fois ramassés, ces déchets sont nettoyés et broyés puis revalorisés en paillage organique mais aussi en plaquettes combustibles qui alimentent les chaudières biomasse des réseaux de chaleur de la Nouvelle-Aquitaine.

EN QUOI CETTE ENTREPRISE EST UN ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE ?

Les atouts sont nombreux. Tout d'abord sur le plan environnemental, cette activité participe à la revalorisation des déchets viticoles, à la réduction des émissions de CO2 et particules fines par une alternative au brûlage à l'air libre et à la production d'énergie renouvelable locale. Ainsi à ce jour ce sont 5 373

tonnes de ceps de vigne ramassées, 4 739 tonnes de CO2-eq évitées et 29 881 MWh produits ! Ensuite sur le plan économique, Vinea Énergie occasionne la création d'emplois nouveaux tout en participant à la diversification de l'activité économique du territoire en produisant et commercialisant localement des biocombustibles sur les territoires dont ils sont issus. Et enfin sur le plan de l'attractivité du territoire, cette activité éco-responsable - ancrée sur l'économie viticole du territoire, à potentiel de développement et avec de fortes perspectives de recherche et développement autour de la vigne - renforce notre image d'un territoire rural innovant, respectueux de son cadre de vie et de son environnement.

POURQUOI LES DIRIGEANTS ONT-ILS CHOISI LA ZONE D'ACTIVITÉS GIRONDE SYNERGIE ?

Créer et installer une entreprise sur une région est une décision complexe dans un environnement lui-même devenu très concurrentiel entre les différents territoires. La zone

d'activité Gironde Synergie a pu faire valoir ces singularités qui ont pesé sur le choix de Vinea Énergie.

Primo, un positionnement géographique stratégique au centre d'une grande région viticole entre Bordeaux et Cognac. Secundo, un environnement économique dynamique favorable avec un important réseau d'entreprises et de clients potentiels. Tercio, un coût du foncier aménagé concurrentiel et un zonage du territoire en « Zone de Revitalisation Rurale » permettant des exonérations fiscales.

Mais au-delà d'un outil de travail performant, c'est avant tout une équipe que la CCE propose à l'accompagnement des porteurs de projets. C'est enfin un cadre de vie préservé au cœur d'un territoire rural, entre vignes, estuaire et forêts. Un lieu de vie où tous les commerces, services et équipements de qualité favorisent l'exercice de nombreuses activités éducatives, culturelles et sportives.

AMBITION N°2

“ PRÉSERVER ET PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES ET NOTRE BIODIVERSITÉ ”



Le territoire que caresse la Communauté de communes de l'Estuaire est un véritable joyau. À la fois dompté par l'Homme dans sa vocation agricole et encore très sauvage, cet environnement lové sur l'estuaire est un véritable poumon. C'est une chance, un atout et une responsabilité. « Nous n'en avons pas assez conscience, notre territoire est particulièrement riche d'écosystèmes diversifiés entre les marais et les forêts, les tourbières comme toute la façade estuarienne, c'est à nous de le protéger et de le valoriser », prévient Philippe Labrieux, vice-président de la CCE, notamment en charge des questions de l'eau et de l'environnement.

UN ÉTAT DES LIEUX...

Si la vitalité économique et l'action sociale traversent logiquement toutes les ambitions du projet « Terres d'estuaire 2032 », le thème de l'environnement est également transversal. « Ce patrimoine est particulièrement intéressé

sant dans la lutte contre le réchauffement climatique (puits à carbone, cycle de l'eau...) et la préservation de la biodiversité », rappelle la présidente de la CCE Lydia Héraud. Ce vaste territoire comprend deux zones classées Natura 2000, ce qui représente 9000 hectares qui peuvent bénéficier de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Quelque 80 exploitants sont engagés sur environ 10%.

La CCE abrite une partie du bassin versant de la Livenne qui s'étend sur le département de la Charente-Maritime. Environ 550 kilomètres de cours d'eau irriguent ce territoire dont la gestion est assurée par le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) ayant pour finalité la préservation et l'amélioration de la masse d'eau. Rappelons que nous côtoyons chaque jour le plus grand estuaire d'Europe et que notre collectivité territoriale est responsable d'une façade de 28 kilomètres.

Il en découle une formidable biodiversité de zones humides qui sont autant d'habitats naturels d'exception.

Rares et protégées elles jouent un rôle prépondérant sur la qualité et le stockage de la ressource en eau. De fait, un service Eau & Environnement gère l'animation de la démarche Natura 2000, la gestion du Bassin Versant de la Livenne et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Dans l'ensemble des marais du Blayais, la zone du Marais de la Vergne est quant à elle sujette à une politique d'acquisition foncière par le Conseil Départemental de la Gironde au titre de la conservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cet état des lieux force à la fois le devoir de respect mais aussi inspire une certaine fierté comme le remarque Philippe Labrieux : « Ces espaces naturels constituent l'identité de notre terroir si particulier et auxquels les habitants, anciens comme nouveaux, se disent particulièrement attachés et soucieux de les préserver ».

... DES PROJETS, DES ACTIONS

Cette prise de conscience s'inscrit dans un volontarisme qui sous-entend notamment une stratégie bien définie pour la conservation des Zones Humides ou encore le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui cadre et précise les possibilités de consommation d'espaces naturels et agricoles, faisant autorité sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Parmi les projets structurants, la Communauté de communes de l'Estuaire lance un programme d'acquisition

foncière le long de la Livenne. Il s'agit aussi de renforcer le pouvoir de police des maires en matière d'atteintes à l'environnement (SPANC, GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Cela passe par l'information, la formation des élus, et une mutualisation des Agents de Surveillance de la Voie Publique. « D'autres actions concernent la mise en place de suivis scientifiques pour mieux connaître l'évolution de nos milieux naturels ou encore élaborer un dispositif pour améliorer la mise en conformité des assainissements non collectifs », précise Lydia Héraud.

Concernant l'assainissement collectif, il s'agit de préparer le transfert de compétences aux EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) à l'horizon de 2026.

Dans le cadre de la valorisation du territoire, une attention particulière est vouée à l'aménagement des sentiers pédagogiques et à la valorisation autant qu'à la préservation des zones humides (voir encadré).

Cette ambition est enfin celle d'une meilleure sensibilisation avec l'amélioration des outils pédagogiques et des animations. Il faut renforcer la prise de conscience et la participation des habitants à la préservation des milieux naturels et à la biodiversité par une meilleure communication en formalisant un système d'échange de bonnes pratiques.

“ IL EST URGENT DE COMMUNIQUER SUR LES BIENFAITS DE LA BIODIVERSITÉ ”



Philippe Labrieux, maire du Val de Livenne et vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge de l'environnement et de l'eau, nous délivre les enjeux autour des zones humides.

LE PREMIER MAÎTRE-MOT N'EST-IL PAS LA PRÉSERVATION ?

C'est en effet le combat premier. Il faut rappeler les différents types de zones humides qui sont sur notre territoire, le marais de la Vergne, la Livenne et les tourbières. Il faut dire combien ces milieux sont dotés d'une grande richesse écologique. Il est urgent de communiquer sur l'importance de ces zones humides et leurs bienfaits sur la biodiversité. Ensuite, il faut aller au contact des propriétaires afin d'expliquer la nécessité de protéger ces zones pour les gérer de façon optimale pour la biodiversité.

Il faut être une force de propositions afin de convaincre les propriétaires.

Le temps entre la concertation et le passage à l'action est souvent trop long.

EN QUOI PEUT-ON PARLER DE RESTAURATION DE CES ZONES ?

Il faut par exemple les ouvrir aux élevages bovins et ovins notamment. Il faut trouver des projets, à commencer par des projets d'accessibilité au public. En éliminant la flore invasive souvent issue de l'importation, il faut recréer le nettoyage naturel avec des animaux.

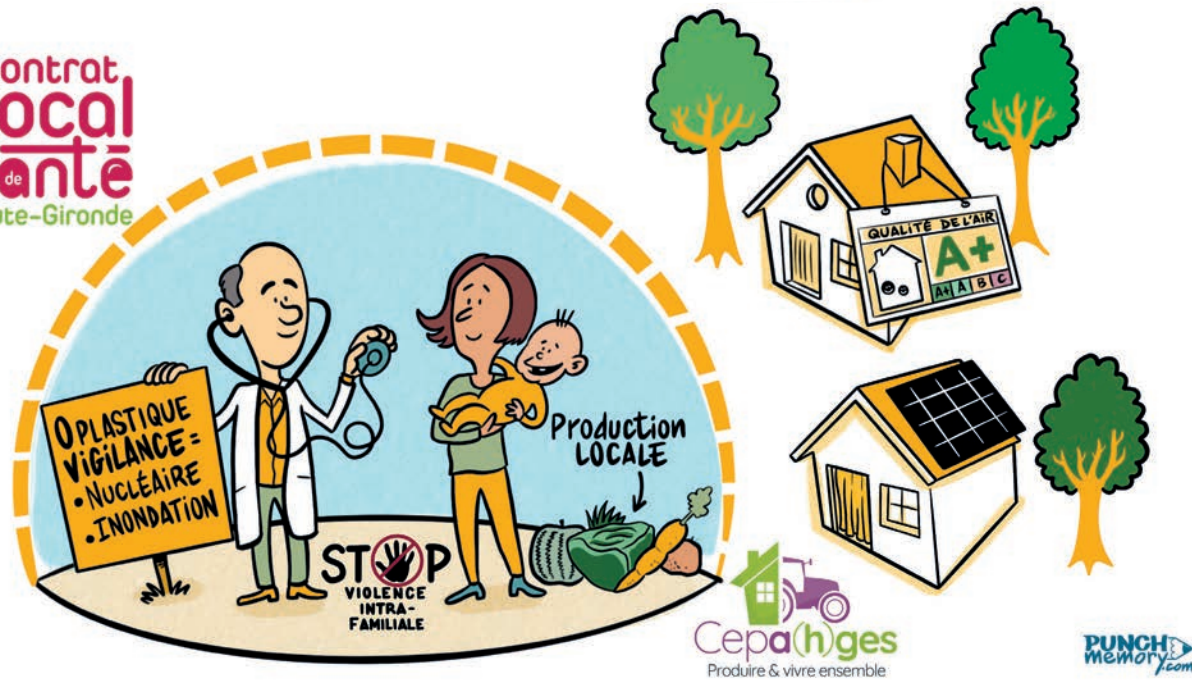
S'agissant du tourisme, il faut trouver la juste dose. Ce sera un tourisme d'initiés... Les sites naturels, ne doivent pas devenir des zoos.

PEUT-ON FAIRE LE LIEN AVEC LE SITE TERRES D'OISEAUX ?

Bien sûr, on peut faire le lien avec le tourisme que le site Terres d'Oiseaux a su créer. Il y a une vingtaine d'années, ce site était un désert écologique. Il est aujourd'hui qualifié d'exemplaire par l'Office National de la Biodiversité.

Alors oui, le site Terres d'Oiseaux doit être notre référence, d'où la nécessité d'une mise en œuvre dès que possible de la stratégie sur les zones humides quand on sait combien de temps il a fallu pour redonner ses lettres de noblesse à Terre d'Oiseaux.

“FAVORISER LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS”



La pandémie mondiale du Covid-19 a bouleversé notre regard sur l'environnement sinon accéléré la transition écologique à l'endroit du changement climatique. Il y aura un avant et un après coronavirus dans notre territoire de la Communauté de communes de l'Estuaire et plus largement à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. « Car la région est déjà l'une des plus impactées en France par le changement climatique, explique Gilles Bœuf, Professeur de biologie et Conseiller régional. Nous allons commencer à mettre en évidence les caractéristiques de la Nouvelle-Aquitaine qui est très engagée dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la chasse et beaucoup d'industries liées au vivant. On va enfin cesser de travailler en silos, c'est-à-dire en cloisonnement, pour s'engager dans une logique transversale, la médecine, la pharmacie, les vétérinaires, le droit, l'économie... ».

UN ÉTAT DES LIEUX...

Le concept mis en place se nomme « One Health : une seule santé », dans l'idée de penser la santé dans sa diversité ou globalité, à savoir humaine, animale et envi-

ronnementale. A l'échelle de la Communauté de communes, les élus sont très sensibles à ce projet dans l'idée première de favoriser la santé de notre écosystème et de protéger de fait les populations. « Nous sommes parfaitement conscients des enjeux, nous savons combien l'équilibre de notre environnement est fragile car percuté par nos modes de vie (artificialisation des sols, obsolescence programmée, production délocalisée...), de gaspillage et de production toujours plus importantes de déchets », prévient la présidente Lydia Héraud qui suit de près les travaux de Gilles Bœuf.

En cela, le territoire est déjà riche d'initiatives concrètes, à commencer par le CLS (Contrat Local de Santé) qui porte l'axe santé-environnement avec la création au mois de décembre 2019 de l'observatoire local de santé environnementale et, l'année suivante, du comité de pilotage CEPAGHES sur la question des pratiques viticoles. Il faut rappeler à ce sujet que l'AOC Blaye Côtes de Bordeaux est le premier vignoble en Agriculture Biologique de la Gironde avec 28% des surfaces certifiées ou en conversion à la fin de l'année 2021.

Dans cet esprit, la cuisine centrale du Centre de Formation Multimétiers est labellisée Bio avec 80% de produits frais, 50% issus de la filière locale et 30% de bio. Cette cuisine sert environ 100000 repas par an !

Parmi les autres projets déjà en cours, il faut citer le Projet Alimentaire Territorial (voir encadré) ou encore la démarche « Ecolo crèche » en cours d'expérimentation sur les couches compostables. « Par ailleurs, la politique environnementale est aussi celle de l'anticipation avec une prise en compte de risques singuliers (nucléaires, inondations...) pour protéger nos populations », explique Pascal Riveau, vice-président de la CCE en charge des Services techniques.

...ET DES PROJETS, DES ACTIONS

Une meilleure gestion des déchets participe à ce grand projet avec un engagement « Zéro Plastiques » déjà pris par la Communauté de communes et qui doit s'étendre à tous les déchets sauvages, toujours trop polluants et nombreux dans les espaces naturels. « C'est un sujet que nous prenons à bras le corps, il en va de la protection du territoire et de ses habitants », résume Lydia Héraud.

Parmi les autres projets structurants ont été créés : le syndicat mixte pour l'aménagement des digues de

la Gironde, le Symadig, le Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant de la Livenne, la construction du SMICVAL Market et fut acté le recrutement d'un animateur pour le CEPAGHES. « La filière viticole est très importante sur notre territoire, le Blayais et le Bourgeais sont très avancés sur les changements de pratiques, nous allons aussi favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs avec des pratiques durables et la diversification des productions, nous allons prendre en compte la proximité des vignes avec les riverains avec la création de zones tampons », souligne Pascal Riveau.

À l'initiative des élus, des échanges fructueux ont été réalisés entre les syndicats viticoles et l'association Alerte Pesticides Haute Gironde. Des Pod Cast sont même nés de ces rencontres. D'autres actions complètent la politique environnementale de la Communauté de communes avec le projet Zéro Waste (zéro gaspillage-zéro déchet) sur l'ensemble des communes, une meilleure protection des ressources en eaux, du bassin de la Livenne aux contrôles SPANC.

Ces projets comprennent, dans le cadre du PLUI, la protection de l'existant sans ajouter de risques en zone inondable et enfin intégrer la santé environnementale, dans les constructions publiques, de la qualité de l'air au choix des matériaux.

“LA VOLONTÉ D'UTILISER LE PLUS POSSIBLE DE PRODUITS FRAIS, LOCAUX ET BIOS”

Lydia Héraud, Présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire, revient sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT).



COMMENT EST VENUE L'IDÉE DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE ?

Il y a quelques années, nous avons créé une cuisine centrale avec la volonté d'utiliser le plus possible de produits frais, locaux et bios. L'approvisionnement local n'est pas toujours possible, le Projet Alimentaire Territorial doit nous permettre d'augmenter et de diversifier cet approvisionnement local pour la restauration collective. Et aussi de façon plus globale de répondre à la demande croissante de nos habitants pour des produits de qualité, de saison et en circuit court.

COMMENT S'ORGANISE-T-IL ?

Ce projet a débuté dès 2017 avec la mise en place d'un état des lieux des productions du territoire et des

leviers existants pour favoriser une alimentation saine, durable et locale. Il est reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation depuis 2020 et bénéficie ainsi du label « PAT ».

Des groupes de travail ont été constitués pour travailler sur des thématiques variées et ainsi inclure toutes les étapes de la chaîne alimentaire, de la production jusqu'à la consommation. En 2021, la CCE a proposé à ses habitants de participer à un Défi Foyer à Alimentation Positive. Ce défi, organisé en partenariat avec Agrobio Gironde, a réuni 14 foyers qui ont été accompagnés pendant 6 mois dans l'amélioration de leurs pratiques alimentaires. Des ateliers ont été ainsi proposés aux participants pour aller à la rencontre de producteurs locaux, et pour apprendre à cuisiner des produits bruts et de saison.

PEUT-ON ALLER PLUS LOIN ?

Oui, bien sûr, nous avons travaillé avec la SAFER pour identifier des terres agricoles pouvant accueillir du maraîchage ou de l'élevage et nous allons lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt destiné à des agriculteurs du territoire qui voudraient s'agrandir, se diversifier ou destiné à de nouveaux projets d'installation.

Nous devons aussi travailler cette question alimentaire avec les collectivités voisines qui sont aussi en train de mettre en place des PAT. La question du gaspillage alimentaire et du réemploi des déchets alimentaires de l'ensemble de nos cantines sont aussi des sujets que nous allons travailler collectivement.

“FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DIGNE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN”



La bonne santé physique et psychique est naturellement suspendue à un « chez soi » dans lequel on se sent bien. Le logement est un droit, il doit être garant pour chacune et chacun sur notre territoire. « On doit se sentir en sécurité, un bon logement renvoie une image positive de nous-même, c'est la première marche vers l'autonomie et la socialisation », confie Lydia Héraud, la présidente de Communauté de communes de l'Estuaire.

UN ÉTAT DES LIEUX...

La crise sanitaire a plus que jamais bousculé notre rapport au logement, nous y passons beaucoup plus de temps, que ce soit durant les confinements ou par le développement considérable du télétravail. Nous semblons passés de l'ère de la résidence secondaire à celle du « bureau secondaire », selon les dires du sociologue Jean Viard.

Toutes ces nouvelles problématiques n'échappent pas au territoire de la Communauté de communes de l'Estuaire avec un bilan qui lui est propre. Du mois de décembre de l'année 2019 au mois de décembre de l'année 2021, 1433 nouvelles adresses ont été créées.

Malgré ce souffle, le taux de pauvreté (18%) demeure en inadéquation avec les 4% de logements sociaux sur le territoire sachant que 70% de la population remplit les conditions d'accès à ce type de logement.

Les objectifs fixés par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) sont de 10% de logements sociaux. La principale incohérence concerne le nombre trop important de logements vacants, indignes ou inadaptés. « On rencontre de vraies difficultés à loger les habitants car l'habitat est inadapté, d'un côté nous avons de très grandes maisons où vit une seule personne âgée qui n'arrive pas l'entretenir et à côté des familles nombreuses qui se serrent dans un habitat exigu », constate Marie-France Djerad-Payen, vice-présidente de la CCE en charge de l'urbanisme et de l'habitat.

A cela s'ajoutent les logements indignes, la précarité énergétique ou encore le logement inadapté aux personnes âgées ou handicapées. Ces problèmes peuvent entraîner des situations de péril, notamment dans les

logements très délabrés avec des situations extrêmes comme le syndrome de Diogène.

...ET DES PROJETS, DES ACTIONS

De nombreux plans d'actions ont pour but de lutter contre cette « crise » du logement. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en place depuis 10 ans en Haute-Gironde et le dispositif ICARE – aides à la rénovation de l'habitat – est reconduit. Un parc de logements d'urgence est aussi en fonctionnement mais il doit être soumis à une meilleure coordination entre la CCE et la Haute-Gironde.

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat est lancé. Tout comme une étude ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) sur Saint-Ciers-sur-Gironde pour être étendue à 9 autres communes.

Des projets de constructions d'habitat social sont en cours, notamment sur la commune d'Anglade. « L'idée

est d'avoir la meilleure photographie possible pour lancer des actions, avec l'objectif d'utiliser l'habitat existant », explique Marie-France Djerad-Payen. Dans cet élan, un Permis de Louer est enclenché (voir encadré) pour lutter contre l'habitat indigne et des projets de logements sociaux innovants, d'éco-quartiers ou de colocations sont à l'étude.

Tous ces plans requièrent des financements mais aussi du bon sens et de l'innovation pour une meilleure intégration dans les communes.

Enfin le territoire comprend un EPHAD et une Résidence Autonomie en cours de réhabilitation. « La rénovation est commencée sous l'œil d'un architecte spécialisé dans les résidences pour personnes âgées, un loyer modéré correspondra aux critères sociaux », conclut Lydia Héraud.

“LE PERMIS DE LOUER GARANTIT UN LOGEMENT DIGNE”



Marie-France Djerad-Payen, adjointe au maire d'Anglade et vice-présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge de l'urbanisme et de l'habitat, nous décortique le Permis de Louer.

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DU PROJET « PERMIS DE LOUER » ?

C'est une mesure qui découle de la loi ALUR qui signifie Accès au Logement et Urbanisme Rénové.

Cette loi date de 2014 et dans son cadre a été institué le Permis de Louer. L'idée première était de venir au secours des populations les plus défavorisées pour leur garantir un logement digne. Dans notre projet du territoire, il nous a semblé opportun d'intégrer ce Permis de Louer.

CONCRÈTEMENT, COMMENT S'APPLIQUE-T-IL ?

Le Permis de Louer est un Cerfa, c'est-à-dire un formulaire administratif réglementé, un document officiel dont un arrêté fixe le modèle.

Autorisation préalable de mise en location.

Il va donc devenir obligatoire sur le territoire pour tous les propriétaires à la mise ou remise en location du bien. Ce Cerfa doit être remis à la Communauté de communes ou à la commune où est basé le logement, nous sommes en train de définir tout ça.

Un poste va être créé pour aller contrôler sur place l'état du logement (salubrité, risques, exigüité...) pour ensuite délivrer ce Permis de Louer dans un délai d'un mois. Cette procédure est financée à 50% par l'Agence Nationale de l'Habitat et le reste par la Communauté de communes de l'Estuaire.

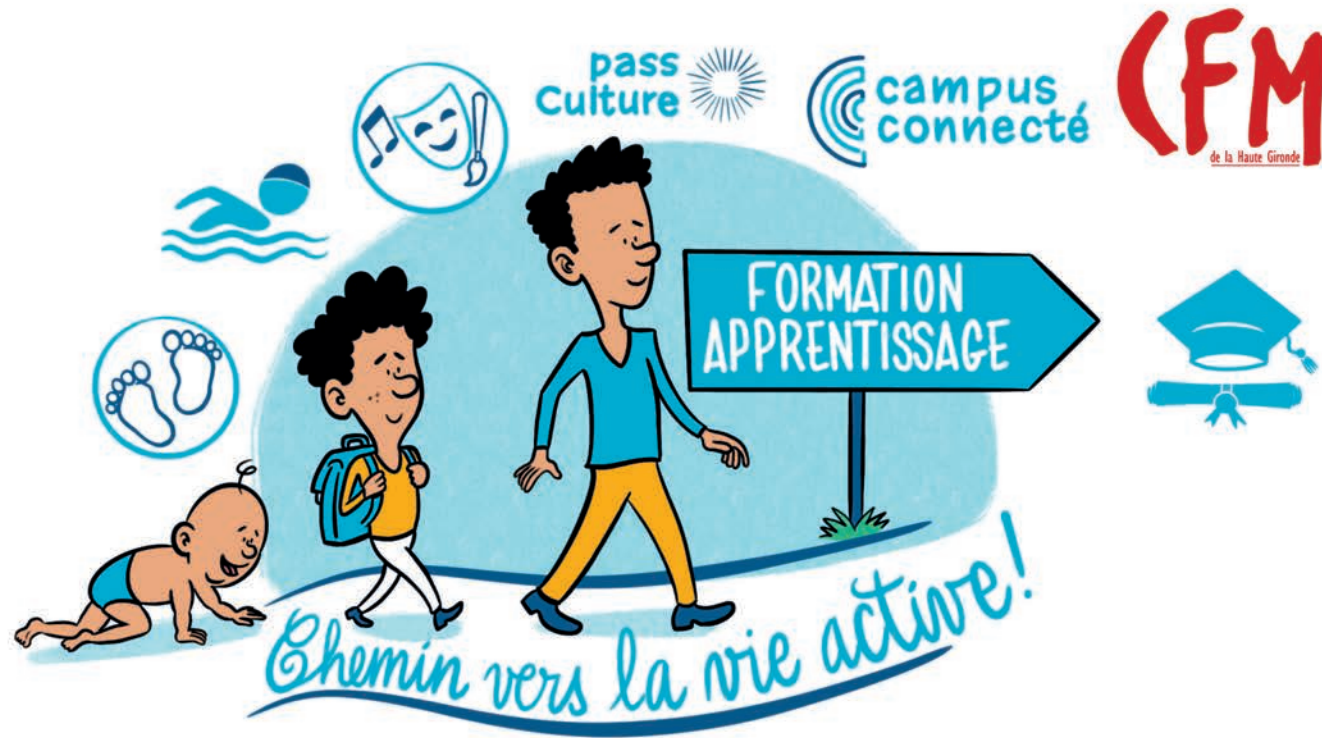
QUELS SONT LES OBJECTIFS À COURT ET MOYEN TERMES ?

D'abord ce Permis de Louer est une compétence qui permet aux Communautés de Communes de contrôler les logements qui sont mis en location. Il s'agit par exemple de lutter contre les marchands de sommeil.

Des sanctions sont possibles mais rares, l'idée est plutôt d'accompagner les propriétaires qui méconnaissent souvent la réglementation complexe.

Sur notre territoire, à peu près 8500 logements sont en location et le Permis de Louer concernerait quelque 1700 logements qui devraient être mis sur le marché - on exclut les logements sociaux qui ont déjà leur mode de surveillance. On estime à 30% les logements qui ne seraient pas conformes.

“ OFFRIR TOUTES LES CHANCES AUX JEUNES DE CHOISIR LEUR AVENIR ”



« Il s'agit que chaque jeune du territoire puisse choisir librement son projet de vie personnel et professionnel, et pour cela il convient d'agir dès la petite enfance et jusqu'à l'âge adulte », plaide Lydia Héraud, la présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire, avant d'ajouter : « Nous devons lutter contre le déterminisme social en ouvrant le champ des possibles culturels et professionnels en complémentarité et en coordination avec la communauté éducative ».

UN ÉTAT DES LIEUX...

Il ne doit pas y avoir de place au fatalisme sur notre territoire pour les quelque 400 élèves de maternelles, 660 élèves de primaires et autour de 600 collégiens.

Une crèche, un relais assistants maternelles, un lieu d'accueil parents-enfants et de nombreuses actions autour de la parentalité sont autant d'efforts pour favoriser l'éducation.

La Chrysalide accueille aussi près de 500 enfants par an autour d'un projet éducatif ambitieux. À cela s'ajoutent

les consultations Protection Maternelle et Infantile à France Services, une politique de jobs d'été et saisonniers au sein de la Communauté de communes, l'apprentissage au Centre de Formation Multimétiers qui compte 250 jeunes ou encore la Mission Locale, les financements BAFA et les chantiers participatifs.

Malgré les efforts de la collectivité, le bilan du territoire reste décevant. Nos établissements ne sont pas bien placés sur l'échelle des évaluations, les situations de décrochages scolaires sont de plus en plus précoces, la part des catégories socio-professionnelles les plus fragiles augmente au collège passant de 45,9% en 2016 à 52,93% en 2020 avec une surreprésentation des élèves boursiers.

13,7% des élèves n'ont pas encore un accès régulier à internet... L'isolement et la précarité de certaines familles privent les enfants de conditions favorables à une bonne scolarité, un tiers des allocataires de la CAF re-

lève de familles monoparentales, le taux de grossesses précoces est supérieur aux moyennes départementales et nationales. « Nous ne cachons pas ces données, nous voulons les combattre », explique Lydia Héraud, le fait que seulement un tiers des professeurs habite sur le territoire est un autre indicateur, une tendance à renverser. « Il nous faut rompre avec cette mauvaise dynamique, forts de nos partenaires nous ne lâcherons rien » ajoute Lydia Héraud.

...ET DES PROJETS, DES ACTIONS

Cette ambition numéro 5 porte moult actions comme une candidature en Réseau d'Éducation Prioritaire, le recrutement d'un référent jeunesse, la réhabilitation de la crèche comme de la piscine de Braud (voir encadré).

Le cahier des charges des actions est riche d'initiatives entre l'accompagnement à la scolarité, la mise en place de temps d'animation et de construction au collège, favoriser le suivi psychologique dans le cadre des violences intra-familiales ou la mobilisation concernant l'accès aux

pratiques artistiques, culturelles et scientifiques. « On travaille sur le niveau et l'ambition scolaires, nous souhaitons que davantage d'élèves aient accès aux études secondaires sur notre territoire », souligne Pierre Caritan, vice-président en charge de la jeunesse.

Une meilleure intégration dans le monde professionnel peut annihiler le frein psychologique dont souffrent certains enfants qui se manifeste par la peur d'aller ailleurs. Les intégrer passe aussi par la proposition de stages aux collégiens par les communes, multiplier les jobs d'été ou encore accompagner l'utilisation du Pass Culture pour les 18 ans (300€) et les chèques culture des 14-17 ans (25 à 30€).

En cela, le rôle des communes est primordial dans la détection d'enfants en difficulté, dans l'accueil des jeunes « exclus » du collège ou dans l'aide aux devoirs durant les temps de garderie. Et cette politique n'est possible qu'avec les partenaires, de l'Éducation Nationale aux département et région en passant par d'autres organismes (CAF, MSA, EVS, CLS, FRAC, musée de la Métropole) et associations locales.

“ UNE PISCINE DE BRAUD PLUS ACCESSIBLE ”



Jean-Michel Rigal, maire de Braud-et-Saint-Louis, nous explique le projet entourant la piscine Tournesol de Braud-et-Saint-Louis.

POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER EN QUELQUES MOTS L'ORIGINE DE CETTE PISCINE ?

Elle fut inaugurée en 1980 dans une conception très moderne pour l'époque, c'est une piscine de type Tournesol, recouverte par une immense coque avec des sortes de hublots. Ces types de piscines ont été bâtis en France pour répondre aux mauvais résultats des nageurs français aux JO d'été de 1968...

POURQUOI LE TEMPS EST VENU DE LA RÉHABILITATION ?

Cette piscine des années 1980 possède un bassin de 25 mètres sur 10. Sa particularité est de pouvoir se découvrir pour les beaux jours, la coupole peut s'ouvrir à 120°.

Toutefois, nous observons une saturation de la fréquentation sur cette piscine, elle est devenue trop petite en rapport à la forte demande sur le territoire, notamment pour les écoles qui ont pourtant l'apprentissage de la natation dans les programmes scolaires. A cela il faut ajouter les différents clubs de natation, aquagym, plongée, relaxation femmes enceintes, etc.

QUELLE SERA CETTE PISCINE DE DEMAIN ?

C'est un projet qui veut répondre au fort potentiel de cette piscine. Il est porté par la commune de Braud-et-Saint-Louis. La Communauté de communes de l'Estuaire s'est engagée à prendre une part du budget de fonctionnement.

L'idée première est de la rendre plus accessible aux jeunes, aux groupes scolaires et plus largement à l'ensemble de la population.



Ambition 3 : Favoriser la santé environnementale et la protection des populations

Ambition 1 : Favoriser la vitalité économique du territoire en s'appuyant sur son identité



Ambition 2 : Préserver et protéger nos ressources naturelles et notre biodiversité



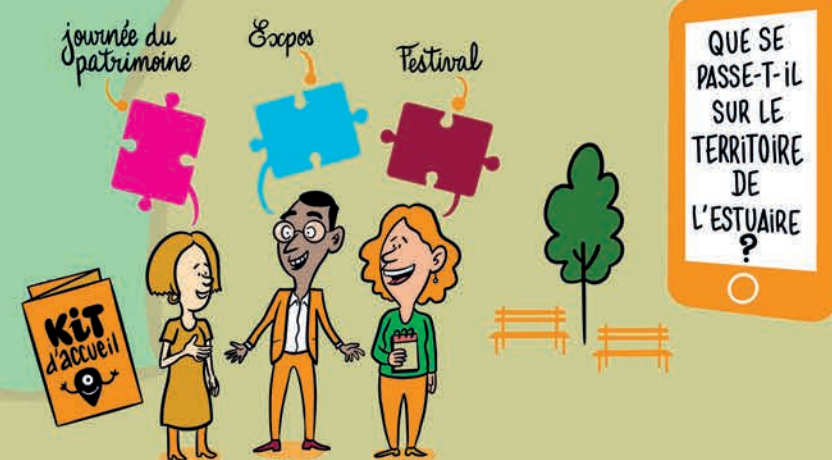
Ambition 5 : Offrir toutes les chances aux jeunes de choisir leur avenir



Ambition 7 : Oser une ambition culturelle, artistique et scientifique



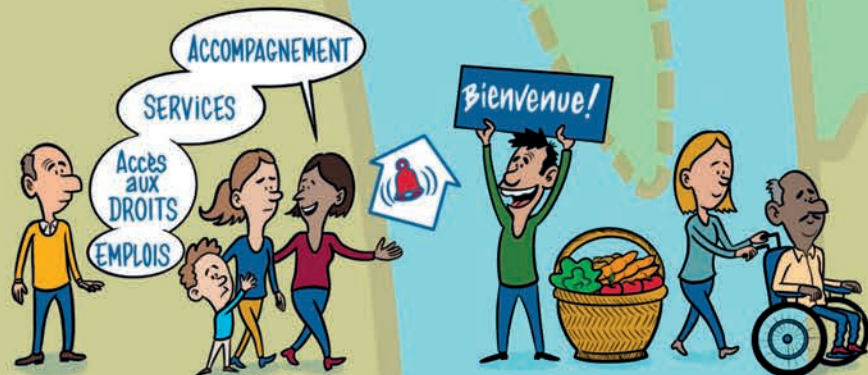
Ambition 9 : Donner de la visibilité à l'action et à l'espace publics



Ambition 6 : Affirmer le positionnement éco-touristique de notre terroir fluvial et rural



Ambition 8 : Renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles



Ambition 4 : Favoriser l'accès à un logement digne et adapté aux besoins de chacun



Ambition 10 : Favoriser un meilleur accès aux services et aux activités

“ AFFIRMER LE POSITIONNEMENT ÉCO-TOURISTIQUE DE NOTRE TERROIR FLUVIAL ET RURAL ”

TERRES d'OISEAUX
PORT DES CALLONGES - ESTUAIRE DE LA GIRONDE



Beaucoup de territoires aimeraient jouir d'un tel patrimoine d'autant que la crise sanitaire a accéléré la mutation vers un éco-tourisme basé sur la nature, l'authenticité, la biodiversité et les cultures traditionnelles. « Notre espace, avec son site Terres d'Oiseaux, son port des Callonges, son marais de la Vergne, ses coteaux viticoles ou encore ses forêts a tous les atouts pour signifier sa singularité de destination de tourisme vert au sein de BBTE (Bourg-Blaye Terre d'Estuaire) », se réjouit Lydia Héraud, Présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire.

UN ÉTAT DES LIEUX...

Le premier site touristique de notre territoire demeure Terres d'Oiseaux, ce parc ornithologique de 116 hectares où s'épanouissent 117 espèces. C'est un lieu unique, avec ses 6 observatoires et ses guides naturalistes, pensé pour offrir aux visiteurs une immersion émotionnelle et instructive.

D'autres événements contribuent à la notoriété du territoire avec la Nuit des Carrelets, le Sentier des Arts ou la

Fête de l'Asperge du Blayais qui vient de connaître sa 21ème édition. L'office du Tourisme est labellisé Qualité Tourisme et Accueil Vélo. A ce sujet, notre territoire est traversé par la V80, ce canal cyclable des deux mers, reliant l'Atlantique à la Méditerranée sur près de 800 kilomètres.

Plus encore depuis la crise du Covid, non seulement la demande du tourisme vert progresse mais le secteur touristique accélère sa mutation avec l'usage de l'outil numérique.

Le secteur de l'hébergement est un exemple d'utilisation et nous comptons sur notre territoire plus de 90 meublés (notamment occupés par le personnel travaillant sur la centrale), quelque 26 chambres d'hôtes, 3 hôtels et 6 campings.

14 000 visiteurs ont été accueillis en 2021, c'est un chiffre en progression sachant que la clientèle est française à 96%. Cette dynamique est aussi le fruit d'une straté-

gie collective à l'échelle de la Haute-Gironde avec le concept Blaye-Bourg Terre d'Estuaire. « Notre positionnement géographique à proximité de la Charente-Maritime est un autre atout, il reste à promouvoir notre singularité, à montrer que nous sommes une destination à part entière », explique Jean-Michel Rigal, vice président au tourisme avant d'ajouter : « Encore trop d'habitants de notre territoire n'ont pas conscience des potentiels d'activités touristiques, tout comme notre culture locale peine à être mise en avant ».

...DES PROJETS, DES ACTIONS

Le gabaye, les carrelets, nos marais, nos forêts comme nos chemins de Compostelle manquent encore de visibilité. Et de nombreuses actions doivent offrir davantage d'attractivité. Cela passe par une réflexion globale du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées avec la création, en bord de Livenne et d'estuaire, de nouvelles boucles, circuits et sentiers (voir encadré).

C'est un outil formidable de valorisation de nos espaces naturels. Parallèlement, il faut utiliser les récits et les légendes qui traversent l'histoire du territoire, conférant du charme à celui-ci. Il s'agit de développer davantage les itinéraires cyclables ainsi que les promenades artistiques (le street art par exemple) ou ludiques (le geocaching avec Terra Aventura...).

Pour sublimer notre lien à la mer, la création d'un carrel pédagogique aux Callonges ou à Saint-Androny est à l'étude. « Nous avons tout à portée de mains, il suffit de le valoriser et de profiter de nos événements culturels comme support à cette valorisation, il faut que les habitants soient les premiers ambassadeurs de leur territoire », souligne Lydia Héraud.

Le site de Terres d'Oiseaux qui reste le lieu touristique phare va connaître des travaux avec la restauration d'un bâtiment pour en faire un espace d'accueil des scolaires et de séminaires pour les entreprises.

“ PROMENADES ET RANDONNÉES POUR DÉCOUVRIR LES TERRES D'ESTUAIRE ”



Jean-Michel Rigal, maire de Braud et vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme, nous emmène sur les chemins et sentiers.

QUEL EST L'ÉTAT DES CHEMINS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

A l'origine, les chemins de randonnées sur le territoire ont fait l'objet d'études dans la seconde moitié des années 1990. Il s'est agit d'un **lourd travail mené par le Conseil Général de la Gironde**.

Deux types de boucles sillonnent le territoire et chacune des communes dispose d'un passage de boucle locale ou départementale sur **près de 159 kilomètres**. A cet itinéraire sont venus se rajouter dans les années 2000, un balisage spécifique dédiée au chemin de Saint Jacques de Compostelle et un jalonnement dédié à l'opération Frankton.

Au total, ce sont **près de 200 kilomètres de sentiers et routes qui maillent le territoire de la CCE pour les randonnées**.

AUJOURD'HUI, À QUI INCOMBE LA GESTION DES BOUCLES ET CHEMINS DE RANDONNÉES ?

La gestion des chemins relève à la fois du **niveau local pour l'entretien mais aussi de l'échelon départemental pour la gestion**.

La Gironde, qui est un département historiquement largement couvert avec 4200 kilomètres, a depuis peu entrepris une réflexion sur la gestion des chemins de randonnées car les usages des randonneurs changent, le coût d'entretien et de suivi est lourd, au point qu'actuellement une réflexion va être engagée pour étudier l'éventuelle délégation de compétence du département vers les Communautés de communes volontaires, sur la base d'un linéaire validé par les élus.

QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE À PENSER POUR CES CHEMINS ?

La crise sanitaire et la volonté des habitants et des touristes visant à **retrouver une forme de proximité avec la nature** font que les chemins de randonnées restent des atouts forts pour les territoires ruraux et préservés comme les nôtres.

Pour autant, cette démarche requiert « de mettre en tourisme » ces chemins, à la fois en se connectant aux territoires limitrophes, mais aussi en aménageant les lieux avec des tables de pique-nique à certains endroits, des parkings ombragés, des mises en scènes, des panneaux explicatifs ou du guidage commenté par smartphone par exemple.

Bref, à nous de penser les « chemins de randonnées 2.0 », **plus conformes aux attentes des randonneurs** tout en restant au plus près de ce qu'est la **personnalité de nos terroirs** et de la nécessaire **préservation de la biodiversité**.

“ OSER UNE AMBITION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE ”



La priorité donnée à la culture sera un fil rouge dans la conduite de la politique des élus de la Communauté de communes de l'Estuaire. « La richesse de notre identité culturelle (de l'estuaire au marais, de la Livenne aux vignobles), la dynamique et la diversité associative, les équipements déjà existants sur notre territoire (Centre d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire, Médiathèque, Cinéma...) et de nouveaux partenariats (institutions culturelles régionales et nationales) seront les points d'appui d'une politique ambitieuse, ouverte et accessible à tous », prévient la présidente Lydia Héraud.

UN ÉTAT DES LIEUX

Car la culture pour tous représente un travail de fond qui porte ses fruits sur le champ du social et de l'économie. Il en va de la construction de l'identité de chacun comme l'explique parfaitement la psychologue spécialisée dans les questions de l'enfance et de la famille, Sophie Marinopoulos psychologue, psychanalyste (rap

port au ministre de la culture, mission "culture petite enfance et parentalité") : « Notre attention doit se concentrer sur l'effort d'offrir à tous l'accès à une culture du sensible, de l'esthétique, des mots, des connaissances scientifiques, afin que chacun puisse développer ses capacités identificatoires, le respect d'autrui, l'empathie et la reconnaissance de la différence, tous ces éléments qui jouent un rôle majeur dans l'épanouissement personnel, l'inclusion et la pacification sociale ».

Partant de ce combat, les lieux de culture sont multiples à l'échelle de notre territoire, des deux médiathèques aux nombreuses bibliothèques municipales en passant par le cinéma de Saint-Ciers-sur-Gironde ou la salle de spectacle de Reignac.

Depuis 2012, bouillonne également le Centre d'Enseignements Artistiques d'où résonnent de nombreux chants et instruments avec des partenariats avec les écoles. Les collectivités soutiennent et se félicitent de

l'important tissu associatif qui apporte grandement sa pierre à l'édifice.

Le tableau comprend enfin les festivals (Black Bass, Marais Vous Bien...) qui sont des succès, des programmes autour de la gastronomie ou encore le Bus des Curiosités, une récente expérimentation. « Cet état des lieux encourageant ne souhaite pas dissimuler l'éloignement pour une partie de la population des centres culturels, musées ou instituts par manque de moyens ou simplement d'informations, il faut s'atteler à ça », explique Pierre Caritan, vice-président en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

...DES PROJETS, DES ACTIONS

De cet immense chantier en éternel mouvement, de nombreuses initiatives naissent chaque jour dans l'idée de s'appuyer sur un inventaire complet des professionnels de la culture présents sur notre territoire.

Les objectifs sont de rendre l'art accessible à tous dans les lieux de la vie quotidienne, de relancer la bourse des savoirs, le programme de conférences scientifiques, de poursuivre et de renforcer le programme culturel et gastronomique, de créer et valoriser l'identité culturelle du territoire à l'image des contes paysagers existants. « À nous de davantage former les agents communaux et intercommunaux à accueillir un spectacle, à favoriser la découverte artistique en milieu scolaire et à toujours soutenir les associations ou à proposer des actions comme le Bus des Curiosités », souligne Lydia Héraud.

Toute cette dynamique englobe les forces vives ou partenaires (Département, Région, CAF, MSA, musée de la Métropole, mécènes...) et repose enfin sur une meilleure sensibilisation sociale que portent les communes.

En cela, une meilleure culture passe par une diffusion d'informations plus efficace de l'offre culturelle, par une plus grande participation des jeunes et la détection de familles qui, pour une raison ou pour une autre, se trouvent éloignées de toute cette offre.

“ POUR UNE PÉDAGOGIE TOUJOURS PLUS VIVANTE ”

Pierre Caritan, maire de Saint-Ciers-sur-Gironde et Vice-président chargé de l'Enfance Jeunesse Famille et CEAE, revient sur le Centre d'Enseignements Artistiques de l'Estuaire.



QUEL BILAN TIREZ-VOUS DES DIX ANNÉES D'EXISTENCE DE CETTE INSTITUTION ?

Le CEAE a été créé en 2012, il accueille aujourd'hui environ 200 élèves et ce dès 4 ans. Jeunes et adultes profitent des différents parcours de formation et des pratiques collectives.

Nos professeurs qui enseignent une quinzaine de disciplines interviennent également dans certaines écoles primaires et au collège de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Depuis 10 ans, nous avons animé des « Orchestres à l'École » dans toutes les écoles du territoire sur trois ans, du CE1 au CM1, pour permettre la découverte de la pratique musicale. Nous avons aussi des partenariats forts avec la Banda Lous Gabayous, l'Ensemble Orchestral de Marcillac et l'Orchestre à Plectre.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Il faut continuer de rendre l'enseignement musical possible et acces-

sible à tous les enfants du territoire qui souhaitent apprendre à jouer d'un instrument ou à chanter.

Il faut aussi continuer de développer des partenariats avec les autres acteurs culturels du territoire. Nous voulons une pédagogie toujours plus vivante.

Ainsi, le CEAE affirme sa volonté de mettre constamment en relation la pédagogie, la création, la restitution et le soutien de la pratique amateur. Au cœur de la structure, une réflexion pédagogique innovante est menée autour de 4 axes.

Premièrement favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants pour les accompagner dans la découverte du monde artistique à travers le chant, l'écoute et le jeu corporel. Deuxièmement former de futurs amateurs et faire éclore des vocations de musiciens. Troisièmement être un lieu de ressource et d'encouragement à la pratique d'ensemble. Enfin être ouvert sur la vie scolaire, sociale et culturelle, accompagner les initiatives artistiques sur le territoire.

LA FINALITÉ EST-ELLE DE CRÉER UN LIEU D'INCARNATION ?

Je parlerais plutôt d'une nécessité, d'abord parce que les locaux actuels sont à la fois trop petits et peu fonctionnels. Aussi pour développer encore ce centre d'enseignements artistiques, accueillir les élèves autour de projets collectifs, de stages, nous avons besoin d'un lieu dédié et aussi ouvert à d'autres disciplines comme le théâtre ou la danse.

Bref, un lieu adapté aux apprentissages multidisciplinaires (cursus, pratique, parcours artistiques, ateliers, ensembles) d'éducation artistique et culturelle accessible à tous (culture et l'ESS en milieu rural), un lieu de résidences d'artistes (en soutenant et en renforçant le partenariat avec les associations locales) et de partage (pratique et écoute en périscolaire). Et il faut être à l'affût des nouveautés comme le dispositif Micro-Folies.

AMBITION N°8

“ RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES ”



« Dresser un bilan réaliste de la situation n'est en aucun cas faire preuve de pessimisme, c'est au contraire assumer notre rôle d'élus pour pointer du doigt ce qui ne va pas et chercher, toujours chercher des solutions », explique tout de go Jean-Jacques Laisné, vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge des finances et de l'action sociale.

UN ÉTAT DES LIEUX...

Le taux de pauvreté est un calcul opéré à partir du revenu disponible d'un ménage. Une personne est considérée pauvre si son niveau de vie est inférieur à 60% du niveau de vie médian de la population française.

Sur notre territoire, ce taux est de 18% soit deux fois plus important que le niveau national. C'est donc une priorité comme en témoigne la présidente Lydia Héraud : « Travailleurs pauvres, familles monoparentales, victimes de violences intra-familiales, chômeurs de longue durée, personnes âgées et/ou en situation de handicap sont autant de personnes auxquelles les collectivités doivent porter une attention particulière ».

Ainsi, l'accès au droit et à l'accompagnement pluridisciplinaire de ces publics doit se faire au sein des ser

vices du Centre Intercommunal d'Action Sociale mais aussi être inclus dans l'ensemble des politiques de la Communauté de communes en lien étroit avec les communes, les partenaires institutionnels et associatifs.

Concernant le CIAS, ses champs de compétences concernent le maintien à domicile, le soutien aux aidants, l'accompagnement aux démarches administratives et d'accès aux droits, l'accompagnement aux démarches numériques et enfin la gestion de la Résidence Autonomie.

À l'endroit des violences intra-familiales, une coordination s'opère à l'échelle de la Haute-Gironde entre les Communautés de Communes et une intervenante sociale en gendarmerie. Cette ambition englobe aussi les logements d'urgence communaux comme intercommunaux et un Contrat Local de Santé (CLS) qui est porté par les quatre communautés de communes de Haute-Gironde avec une animatrice liée au Réseau Santé Social.

Deux Espaces de Vie Sociale, une épicerie sociale itinérante et un réseau de partenaires associatifs et institutionnels complètent l'état des lieux.

DES PROJETS, DES ACTIONS

À été lancée une Analyse des Besoins Sociaux pour avoir une meilleure radiographie sur le territoire. Les projets structurants concernent l'extension de la Maison des Services aux Public (avec un point d'accès au droit des personnes handicapées), la mise en place d'une cellule d'urgence sociale et la réhabilitation de la Résidence Autonomie déjà évoquée dans l'ambition 4 relative à l'accès au logement. « Le maintien à domicile des personnes âgées, c'est un énorme travail, les conditions de travail des intervenants sont très difficiles, ils font face au handicap, à la démence, à la fin de vie », souligne Lydia Héraud.

Par ailleurs, toute une politique de renforcement est à mettre en place au regard de l'accompagnement des publics à l'autonomie numérique (Gironde Numérique, ASEPT...) ou encore de la prévention et de l'accompagnement des violences intra-familiales (voir encadré).

Au sujet de l'habitat, il s'agit de favoriser la création d'habitats partagés et de créer d'autres logements d'urgence. Il faut davantage former le personnel, il faut aider au recrutement et enfin ne jamais cesser de communiquer. « L'accès au droit est fondamental, beaucoup de gens n'en bénéficient pas car c'est compliqué, ils n'osent pas, ou ils les ignorent : l'information est une vraie problématique », explique Jean-Jacques Laisné.

Cette grande ambition au service du mieux vivre-ensemble sur le territoire englobe enfin le domaine de la santé pour de meilleures permanences de médecins de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle sur les communes qui n'ont pas de généralistes.

“ IL EST NÉCESSAIRE DE DÉFINIR UNE VRAIE STRATÉGIE ”



Jean-Jacques Laisné, maire de Pleine-Selve et vice-président de la CCE en charge des Finances et de l'Action Sociale, revient sur les violences intra-familiales.

QUELLE EST LA SITUATION DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES DANS NOTRE TERRITOIRE ?

Les violences intra-familiales se déclarent pour l'essentiel au sein d'un couple, couple sous ses différents statuts (lien conjugal, ex-conjugal, pacs ou autre), elles touchent en général les femmes et entraînent des conséquences bien évidemment sur l'ensemble de la famille et particulièrement sur les enfants. Les raisons de ces violences sont complexes. On égrènera, bien entendu, les facteurs qui peuvent les favoriser : alcool, addictions, précarité, chômage, séparation, divorce, etc...

Cependant, ces éléments ne sont pas automatiquement constitutifs de ces drames qui touchent tous les milieux. Sur le territoire de Haute-Gironde qui rassemble moins de 100.000 habitants, les indicateurs de violences intra-familiales de la gendarmerie pointent des chiffres qui sont préoccupants : 282 victimes en 2017, 364 en 2020, 396 en 2021.

Soit +40% en 5 ans ! Les indicateurs sont en augmentation nette et il

est vrai que la parole s'est libérée, mais beaucoup de professionnels de ce secteur considèrent que de nombreuses situations ne sont pas identifiées.

COMMENT S'ORGANISENT LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ?

Devant une situation aussi sérieuse, il est nécessaire de définir une vraie stratégie, démarche qui n'est pas aisée quand on constate les difficultés de l'État lui-même à résoudre ce problème. Jusqu'en 2020 nous étions plutôt dans une situation de réponses dans l'urgence, au regard des différents événements (prise en charge, accompagnement social, juridique, logement provisoire etc...). Au cours de l'année 2021, une réflexion plus structurante a été conduite en lien avec de nombreux partenaires et bien entendu aussi avec les autorités préfectorales.

Le comité de pilotage propose un programme d'actions d'information, de sensibilisation et de formation complet. Nos services, crèche, centre de loisirs, CFM et CIAS sont mobilisés sur ce sujet pour détecter et accompagner ces situations de

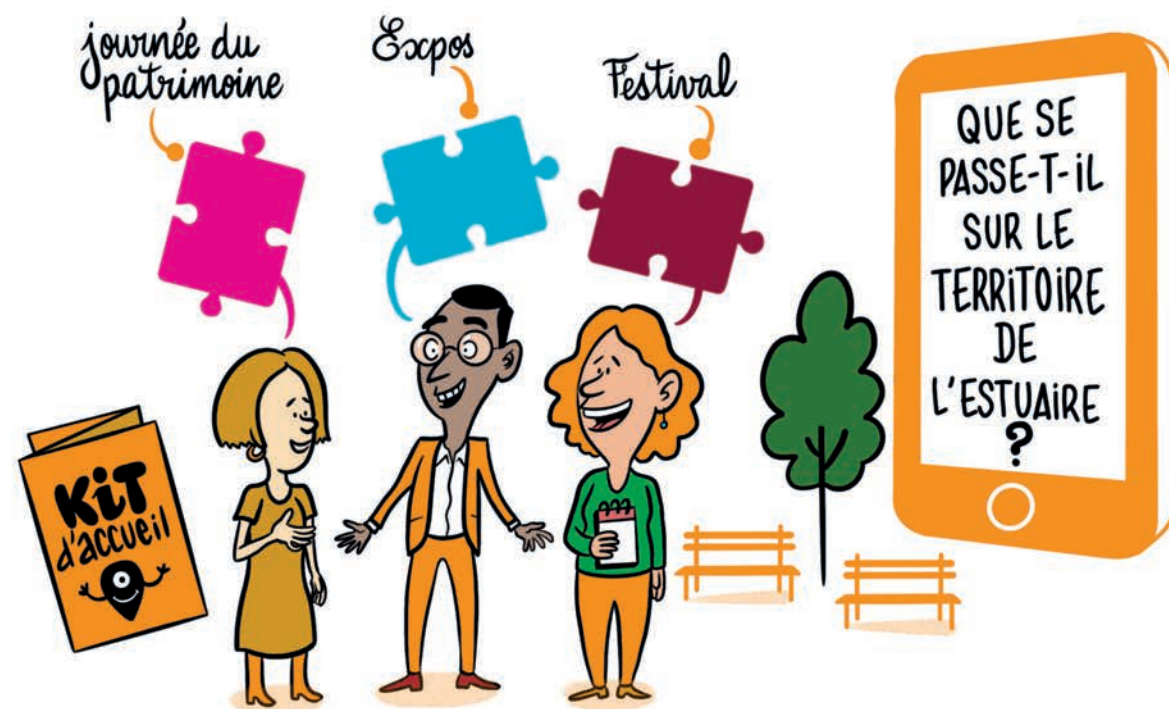
violences intra-familiales. Ne jamais baisser la garde est votre leitmotiv.

QUELLES SONT LES ACTIONS À VENIR ?

Lors de notre entretien, ce terme est venu naturellement. Dans le cadre des violences intra-familiales c'est une évidence, car il n'y a jamais rien d'acquis. Jusqu'à présent nous étions plutôt sur la réaction devant une situation : il fallait trouver une solution, le plus souvent dans l'urgence.

Nous allons, avec humilité chercher à être plus dans l'action par une meilleure formation spécifique des intervenants, informer encore et toujours, éduquer en appui du secteur éducatif. Cette mobilisation est aussi celle de la volonté de changer le cours des choses, d'avoir la conviction que c'est possible : ne jamais baisser la garde, mais une garde qui serait pacifique, une garde qui serait protectrice, une garde qui permettrait à chacun de nos concitoyens de vivre la vie qu'ils souhaitent ou qu'ils rêvent, dans le respect des autres.

“ DONNER DE LA VISIBILITÉ À L’ACTION ET À L’ESPACE PUBLIC ”



« La participation des habitants à nos réflexions a mis en évidence d'une part un fort besoin de liens et d'autre part une méconnaissance des services et des activités proposées autour de chez eux », constate Louis Cavaleiro, vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire, en charge du développement, de l'emploi et de la formation.

Plusieurs chercheurs en sciences sociales, ajoute la présidente Lydia Héraud, « ont démontré que le sentiment d'être satisfait de sa vie passe essentiellement par ce lien aux autres, il est donc nécessaire de prendre en compte ce besoin de « reliance » dans l'aménagement de nos centres-bourg, de nos services et politiques publics, ainsi que dans notre façon de communiquer... ».

UN ÉTAT DES LIEUX...

Savoir et faire-savoir, montrer et démontrer, beaucoup de formules tendent à passer du projet à celui de le communiquer à bon escient. Car si beaucoup de services et d'activités sont disponibles sur notre territoire, ils

demeurent pour partie inconnus ou pas suffisamment connus du grand public.

Et ce malgré la multiplication des outils à la disposition de la Communauté de communes, des communes et des associations : internet, les panneaux lumineux, Énergies Communes sont quelques exemples de cette politique de communication multicanaux.

Aussi les aménagements des centres-bourg ne favorisent pas toujours la rencontre et l'appropriation de l'espace public par les habitants. A-t-on trop privilégié les parkings au détriment de jardins publics ? « Ces dernières années, les aménagements de bourg ont oublié cette notion d'échange, il faut revoir ça et prendre en compte l'espace public où les gens peuvent se retrouver », explique Lydia Héraud.

Enfin, la crise sanitaire a tout simplement renforcé l'isolement de beaucoup de personnes – pas seulement âgées – et parfois renforcé les habitudes ou les comportements individualistes. Mais la Communauté de com-

munes n'a pas attendu cette crise pour combattre cet isolement ou la carence de lieux de rencontre. Le territoire compte déjà plusieurs EVS (Espace de Vie Sociale) où la rencontre est de mise avec des activités créatrices de lien. Plusieurs exemples sont très significatifs et générateurs de rencontres comme l'implantation du QFK (Qu'est-ce qu'on Fabrik ?) au sein de la Maison Baffort à Etauliers.

Cette même municipalité qui va ouvrir le parc pour favoriser la rencontre et à la culture. « Voici des projets qui marchent pour lutter contre le manque de lien qui peut venir de la timidité, de la méconnaissance ou de la peur », souligne Louis Cavaleiro.

... ET DES PROJETS, DES ACTIONS

Ainsi, les élus et les équipes de la Communauté de communes sont invités à penser et toujours repenser l'idée de rencontre. C'est un éternel projet, la sociologie est un sport de combat, pour plagier le documentariste Pierre Carles.

Plusieurs projets structurants sont déjà dans les cartons avec l'agrandissement de la Maison France Services à Saint-Ciers-sur-Gironde (voir encadré) et la refonte complète de la communication digitale de la Communauté de communes qui fait suite à un audit complet. « Pour que chacun soit au courant, il faut que nous soyons des

porte-voix, on ouvre nos lieux publics pour que les gens viennent se rencontrer et découvrent des services et des droits qui sont les leurs, il faut faire connaître ce qui existe et créer des temps d'échanges entre les citoyens et les élus », résume Lydia Héraud.

Le civisme ne doit pas être sacrifié sur l'autel de la non-communication. Au contraire il est envisagé d'installer un temps d'accueil et un kit de bienvenue aux nouveaux habitants. Il faut favoriser davantage la création d'espaces publics dédiés à la rencontre dans le PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal), l'ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) et les CAB (Convention d'Aménagement de Bourg).

Les objectifs sont de relier les bourgs aux périphéries par des liaisons douces aménagées et identifiées, de se servir toujours plus des Journées du Patrimoine, des expositions ou des festivals pour ouvrir les lieux publics.

Il faut ouvrir les zones d'activités aux habitants, par exemple y créer un parcours sportif ou des lieux de restauration. « Il faut développer de l'activité artisanale et des tiers-lieux dans les bourgs, nous envisageons aussi un week-end de Festiv'idées et de forum inter associatif », explique Pierre Caritan. Enfin, une application mobile (Intra Muros) va servir d'outil pour diffuser toutes les informations que voudraient communiquer les collectivités, les associations ou les commerçants...

“ MAISON DES SERVICES AU PUBLIC, NOUS ALLONS DOUBLER LA SURFACE ACTUELLE ”

Lydia Héraud, adjointe au maire de Val de Livenne et présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire, détaille le rôle et les projets à l'endroit de la Maison Des Services au Public.



DEPUIS QUAND LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC EXISTE ET QUEL EST SON RÔLE ?

Depuis 2003, la Communauté des Communes a souhaité avoir un lieu dédié aux services publics de proximité avec des permanences d'associations, d'institutions et de professionnels divers sur notre territoire. On y trouve des permanences d'organismes comme la MSA, la CAF, la CARSAT, la PMI, la Mission Locale pour l'accompagnement des jeunes, l'ACIP, ACSAIE et service emploi CCE pour l'accompagnement vers l'emploi.

Aussi, un accès aux droits avec des rendez-vous possibles avec des avo-

cats, conciliateurs de justice ou notaires et des associations de soutien juridique pour des victimes d'un préjudice physique, matériel ou moral.

QUE COMPREND LE PROJET D'AGRANDISSEMENT ?

Nous allons doubler la surface actuelle pour accueillir dans un même lieu l'ensemble de nos services d'accompagnement des personnes, l'ES-AD pour le maintien à domicile et notre Service d'Accompagnement Social et d'Insertion. L'espace d'accueil grand public sera plus spacieux et plus pratique.

EN QUOI CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT VA-T-IL INCARNER DAVANTAGE LE SERVICE PUBLIC ?

Je souhaite que l'on puisse accueillir encore d'autres services comme le planning familial ou un point d'accès aux droits et à l'accompagnement du handicap.

L'État, en fermant régulièrement des services publics de proximité, a créé la labellisation France Services, mais nous avons déjà un temps d'avance grâce à Philippe Plisson, ancien président de la collectivité et nous maintiendrons ces services essentiels à tous les habitants.

“FAVORISER UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ACTIVITÉS”



Favoriser la vitalité économique, la santé environnementale, offrir des chances aux plus démunis comme affirmer le positionnement éco-touristique d'un territoire nécessitent dans tous les cas une parfaite maîtrise de la mobilité des populations et des informations. C'est le préalable indispensable à nos sociétés dites modernes.

La réduction des distances, dans le domaine de la simple mobilité de la personne jusqu'à l'accès à l'internet, est une nécessité, qui plus est dans un territoire où la ruralité peut provoquer des isolements physiques.

UN ÉTAT DES LIEUX...

« La mobilité, l'accès au haut-débit et à un bon réseau de téléphonie sont indispensables à toutes nos activités quotidiennes personnelles et professionnelles, ils conditionnent l'égalité des chances et la vitalité d'un territoire », souligne Lydia Héraud, présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire.

S'agissant d'un état des lieux, une étude multimodale a été menée sur la mobilité en Haute-Gironde, une analyse portée par la Région en 2020-2021 à quoi s'est conjugué le recrutement d'une chargée de mission « mobilité ». Notre territoire est bien doté d'un service de transport à

la demande mais il est encore insuffisant en rapport à de forts besoins.

La priorité demeure à l'égard de ceux qui n'ont aucun moyen de transport. Il faut savoir aussi que 650 personnes vont travailler chaque jour sur la métropole bordelaise sans avoir de solutions de transport en commun. Le réseau de bus est insuffisant et le plus souvent ignoré des populations.

Concernant toujours la mobilité physique, un point positif concerne les apprentis du Centre de Formation Multimétiers qui bénéficient d'un service de transport dédié.

Dans le cadre de la téléphonie, fixe comme mobile, le réseau demeure imparfait et le plus souvent très mal entretenu. « Si nous n'avons pas de compétences directes dans la mise en œuvre de ces différents moyens fortement plébiscités par nos habitants, nous avons toute notre part à prendre dans les dispositifs départementaux comme régionaux et les dynamiques lancées à l'échelle de la Haute-Gironde », explique le vice-président Pascal Riveau, en charge des services techniques.

Cette stratégie concerne notamment le réseau internet avec le déploiement de la fibre, cofinancé par la CCE

avec le Département et la Région. Ce dispositif est piloté par Gironde Numérique.

...ET DES PROJETS, DES ACTIONS

A propos du calendrier de déploiement sur le territoire, il faut reconnaître l'enregistrement d'un retard mais l'engagement pour une couverture totale à l'horizon du mois de mars 2025 reste une priorité si ce n'est une obligation.

Et le rapport Gironde Haut Méga nous informe mètre par mètre l'avancée de cette fibre numérique – des fourreaux aux poteaux en passant les câbles en cuivre – avec des sites prioritaires comme par exemple la Maison de Santé à Étauliers. « Sur le dossier de la téléphonie comme de l'internet, nous avons un devoir de transparence envers les habitants et nous mettons tout en

œuvre pour favoriser l'accès et le développement numérique », prévient Lydia Héraud.

Concernant les différents modes de transport, plusieurs actions à l'échelle de la Haute Gironde sont étudiées dans le cadre de la fabrique des mobilités. Certains projets devront être intégrés au futur PLUI.

Une marge de progression est encore très importante concernant le transport à la demande. L'exemple concret de la mise en place d'un minibus dans la commune de Saint-Androny est riche d'enseignements (voir encadré).

C'est une expérimentation qui doit faire des émules. « La coopération, la mutualisation des moyens et des compétences, la complémentarité des différents acteurs sont indispensables à la mise en œuvre de ce futur désirable de notre territoire », insiste Lydia Héraud.

“BEAUCOUP DE PERSONNES ONT DES BESOINS DE TRANSPORTS”



Pascal Riveau, maire de Saint-Androny et vice-président de la Communauté de communes de l'Estuaire en charge des services techniques, nous raconte l'histoire d'un mini-bus.

COMMENT EST VENUE L'IDÉE DE CE MINI-BUS ?

Comme dans beaucoup de communes, il y a un réel manque de locomotion dans nos petits villages de campagne. Beaucoup de personnes ont donc un besoin certain pour aller chez le médecin, à la pharmacie, pour faire les courses et je ne sais quoi encore mais qui concerne des destinations indispensables sinon vitales.

Ainsi, l'idée du conseil municipal de Saint-Androny a été d'aider ces personnes deux fois par semaine à faire des navettes vers les destinations de leurs attentes. Plutôt que d'imaginer les attentes, nous avons fait passer un questionnaire à la population avec de bons retours et nous avons pu constater qu'il y avait une réelle attente de ce service.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Donc, après toute cette phase consultation et suite au vote du budget 2022, la décision de l'achat d'un mini-bus de 9 places a été prise.

Ce service débute tout juste au printemps 2022, pour l'instant avec des chauffeurs bénévoles. Nous allons faire une réunion avec toutes les personnes qui ont répondu positivement au questionnaire afin de vraiment faire coller le service à l'attente des usagers.

Nous avons financé ce véhicule à 50 % par la commune et 50% de la subvention provient de la Communauté de communes de l'Estuaire, plus précisément du fonds de concours.

CE DISPOSITIF PEUT-IL ÊTRE AMÉLIORÉ ET EST-IL DESTINÉ À FAIRE DES ÉMULES ?

Nous l'espérons, cela voudrait dire que ce service est utile. Nous avons évoqué en réunion de conseil municipal l'idée d'un véhicule partagé, pourquoi pas l'année prochaine, à l'heure où le carburant est de plus en plus cher, je pense que ce genre de service sera apprécié, il a aussi l'avantage de favoriser la rencontre et le partage.

DES ACTIONS EN RÉSUMÉ

QUI DÉMARRENT EN 2022 - 2023

AMBITION 1

VITALITÉ ÉCONOMIQUE

NOTES

- Aggrandir et moderniser nos zones d'activités économiques (Gironde Synergie-Saint Aubin de Blaye-et la Borderie à Braud et saint Louis) pour augmenter et diversifier les emplois locaux (dossier en cours auprès des services de l'Etat).
- Faire connaître et promouvoir les entreprises locales (Les vendredis de l'Eco dès 2022).
- Dynamiser les commerces et services de proximités dans les centres bourgs : Etude de l'Opération de revitalisation des territoires (ORT) lancée en 2022 sur 9 communes : Anglade, Saint-Androny, Eyrans, Reignac, Etauliers, Val-de-Livenne (Bourg Marcillac), Saint-Aubin-de-Blaye, Braud-et-Saint-Louis, Saint-Ciers-Sur-Gironde.
- Utiliser le site de l'aérodrome de Marcillac pour développer des compétences et de l'activité économique autour de la mécanique aéronautique (lancement de l'étude en 2022).
- Poursuivre l'adaptation de l'offre de formation locale au CFM aux besoins des entreprises de la Haute Gironde (Mécanique, Aéronautique Flying-Whales, Smicval Market solidaire, Logistique, etc.).
- Participe activement au développement du campus des métiers (maintenance en site sensible).

AMBITION 2

PRÉSERVER ET PROTÉGER NOS RESSOURCES NATURELLES ET NOTRE BIO-DIVERSITÉ

- Mettre en place un suivi scientifique de nos milieux naturels (faune et flore).
- Sensibiliser au patrimoine naturel et aux enjeux écologiques du territoire (animations, gazettes, guide, jeux, inventaire participatif dès 2022).
- Poursuivre et accélérer le travail de conservation et restauration des zones humides en 2022 et 2023 (Marais (Petit Marais de Blaye, Saint Louis Saint Simon, La Vergne), tourbières, Livenne).

AMBITION 3

FAVORISER LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA PROTECTION DES POPULATIONS

- Lutter contre le risque Inondation : Installer le syndicat (SIMADIG en 2022).
- Sensibiliser les populations aux risques nucléaire, inondations et incendies de forêts à partir de 2023.
- Améliorer la qualité de l'air : mesures dans les crèches en 2023 et mise à jour de la cartographie des sites dits sensibles en proximité de vignes (Cépaghes en 2022-2023)
- Favoriser une alimentation saine et locale, développer l'expérimentation faite au CFM en matière d'approvisionnement alimentaire à l'ensemble des cantines scolaires en 2023.
- Améliorer la qualité de l'eau (assainissement, gestion des cours d'eau, pouvoir de police) : la prise de compétence de l'assainissement collectif. Dès 2023, lancement d'une étude. Formation des maires au pouvoir de police fin 2023.
- Remplacer les vieux équipements de chauffage des bâtiments publics par des moyens plus économes et à faible impact environnemental (St Aubin, Reignac, Val de Livenne, Etauliers, Braud et St Louis, Anglade....). Nouveaux équipements et études en cours sur plusieurs communes.

AMBITION 4

FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT DIGNE ET ADAPTÉ AUX BESOINS DE CHACUN

- Lutter contre le mal logement : Mise en place du permis de louer dès janvier 2023, Etude des logements vacants 2022-2023. Recrutement d'un technicien en charge permis de louer en 2023.
- Augmenter le nombre de logements disponibles (Eco-quartier Etauliers, logements sociaux Anglade, Saint-Seurin de Cursac et Val de Livenne en 2023-2024)
- Diversifier et adapter l'offre d'habitat pour les personnes âgées (Rénovation Résidence autonomie Lucien Boutrit, Projet LOGEVI Saint-Ciers, Anglade, OPAH, Maison d'Accueil Temporaire à Braud, AMSADHG)
- Travailler un projet co-construit avec les bailleurs sociaux en 2023 (ORT, étude logement vacant, logement innovant)

AMBITION 5

OFFRIR TOUTES LES CHANCES AUX JEUNES DE CHOISIR LEUR AVENIR

- Mieux accompagner les premières années (0-6 ans) jusqu'à l'intégration scolaire en CP (crèche, territoire éducatif rural, bulles girondines...).
- Favoriser l'apprentissage de la natation pour tous (réhabilitation de la piscine de Braud et Saint-Louis) et le sport dans les communes (Réhabilitation de la plaine des sports à Braud et Saint-Louis, Skate-parc et city-stade à St Aubin, Etauliers, Reignac).
- Aide au financement de licence sportive ou activité culturelle (Saint-Aubin dès 2022).
- Accompagner l'utilisation du Pass Culture dès 2022.
- Accompagner les jeunes dans la construction de leur projet (loisirs, civique, entrepreneuriat). Recrutement d'un référent jeunesse en 2022.
- Développer l'enseignement supérieur à distance hyper Campus Connecté.

AMBITION 6

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT ÉCO-TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE FLUVIAL ET RURAL

- Développer et promouvoir des itinéraires de promenade et de randonnées communaux (Reignac : boucle Frankton, Val de Livenne : Tourbières) et intercommunaux.
- Renforcer les moyens d'accueil du public sur Terres d'Oiseaux (réhabilitation d'un bâtiment d'accueil, lancement de l'étude fin 2022 début 2023).
- Ouvrir des « fenêtres » sur l'Estuaire (Saint Androny, Saint Palais)
- Créer un Jardin Forêt sur le site de Terres d'Oiseaux par un collectif citoyen, lancement en 2022.
- Développer et mettre en scène les récits et légendes du territoire dès 2022 (Justes de Pleine Selve, Contes Paysagers de Nous Autres, Moulins, Chemin de Compostelle...).





AMBITION 7

OSER UNE AMBITION CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE

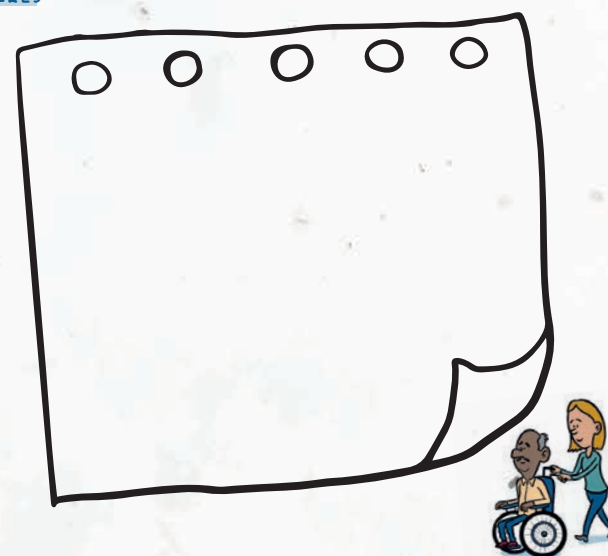


- Créer un lieu dédié aux enseignements artistiques (CEAE, ...) : étude en 2023.
- Valoriser l'implantation d'une fabrique culturelle et résidence d'artistes dès 2022 (QKF et Mairie d'Etauliers).
- Rendre l'art accessible dans les lieux publics dès 2022 (CFM, AGORA, la Chrysalide, MSAP, Sentiers des Arts et l'espace public).
- Rapprocher les grands musées nationaux du territoire (Création d'un musée numérique) : candidature au dispositif Micro-folies fin 2022. Recrutement d'un animateur Micro-folies en 2023.
- Relancer le Bus des Curiosités dès 2022, la Bourse des Savoirs et un programme de vulgarisation scientifique en 2023.

AMBITION 8

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

- Favoriser le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée : lancement des réunions publiques Territoire Zéro chômage De Longue Durée (TZCLD) dès septembre 2022 sur Etauliers, Reignac, Val de Livenne, Saint-Aubin et Braud et Saint Louis.
- Renforcer l'accès aux droits, aux services et l'accompagnement des publics : agrandissement de la Maison des Services au Public en 2023 (livraison en 2024).
- Installer une épicerie sociale à Etauliers (Epiciers de l'Estuaire).
- Renforcer la coordination des logements d'urgence en 2023.
- Prévenir, sensibiliser et former à la lutte contre les Violences Intra Familiales : lancement d'un programme de formation et de sensibilisation (boîte à outils) fin 2022, début 2023.



AMBITION 9

DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'ACTION ET À L'ESPACE PUBLIC

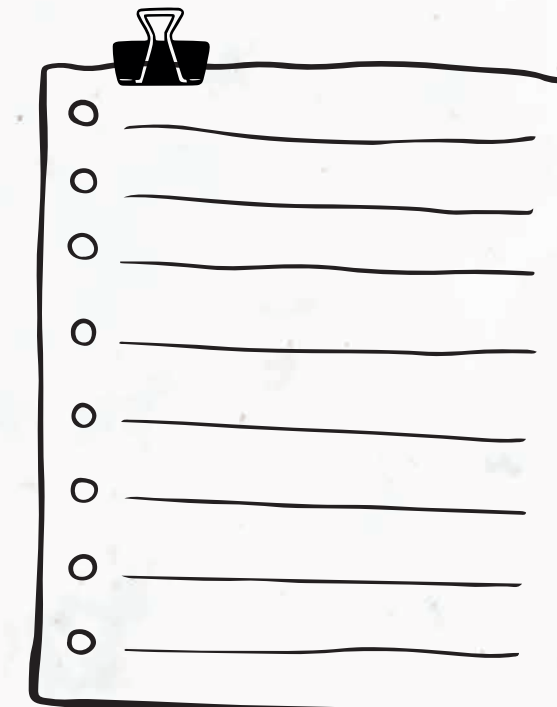
- Créer d'un kit d'accueil et mettre en place des temps dédiés pour les nouveaux habitants.
- Mieux informer sur ce qui se passe sur le territoire : application Intramuros disponible dès juin 2022, nouveaux sites internet en 2023 (CCE, Terres d'Oiseaux, Agora,...), forum inter-associatif dès 2022.
- Ouvrir les lieux publics : expositions, portes ouvertes, et autres événements au grand public dès 2022.
- Aménager l'espace public pour davantage de convivialité et de lien entre les habitants (place couverte à Anglade dès 2022, ouverture des jardins de la Maison Baffort à Etauliers et réflexion dans le cadre du PLUi)



AMBITION 10

FAVORISER UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES ET AUX ACTIVITÉS

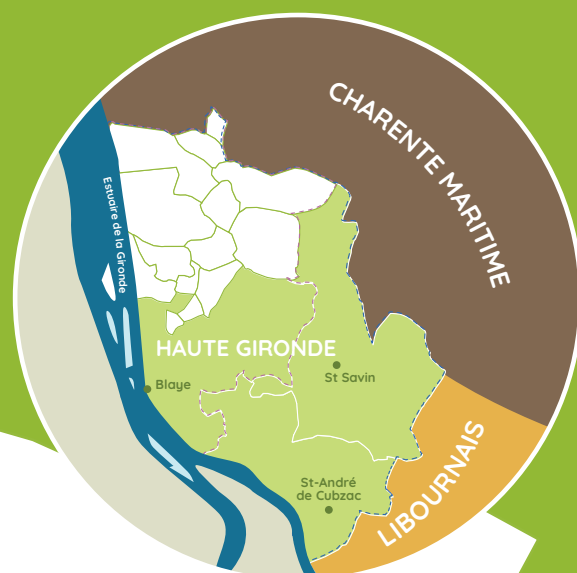
- Faire évoluer le Transport à la Demande à l'échelle de la Haute Gironde : étude commune lancée dès 2023.
- Accompagner et communiquer sur l'arrivée de la fibre sur le territoire en 2023.
- Expérimenter des solutions de transport : navette communale St-Androny, transport solidaire entre habitants à Val de Livenne, et auto partage de véhicules électriques (dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME, réponse en octobre 2022).



ET RENDEZ-VOUS POUR LA SUITE !

LE TERRITOIRE DE LA CCE EN HAUTE GIRONDE

Estuaire de la Gironde



- ① **ANGLADE** : Projet 36 logements sociaux / Halle rencontre photovoltaïque
- ② **BRAUD & ST LOUIS** : ZA Borderies Les Férres / Terres d'oiseaux / CNPE / Piscine / Pleine des Sports / Skate parc / La Chrysalide / Foyer EVA / pôle santé / Domaine de la Paillerie
- ③ **CARTELLÈGUE** : 4L Café / Gîte St Jacques de Compostelle / Pôle médical / Projet lotissement 42 logements
- ④ **ÉTAULIERS** : EVS Les Champs des Possibles / Maison Baïfort / Maison de l'enfance et de la famille / Maison de Santé / Projet Eco-quartier 40 logements / Zone commerciale de la Gare
- ⑤ **EYRANS** : Hôtel des voyageurs / Château du Pontet
- ⑥ **MAZON** : Eglise "Notre-Dame de Mazion"
- ⑦ **PIETN-SEIVE** : Abbaye
- ⑧ **REIGNAC** : Chapelle de Verdort / Itinéraire Mémoire Frankton / Salle de spectacle / Pôle médical / Forêt & tourbières / CFM
- ⑨ **SAINT-ANDRONY** : Port de la Belle Etoile
- ⑩ **SANT-AUBIN** : Agora / Parc Gironde Synergies / CTI / Garage Solidaire
- ⑪ **SANT-CIERS** : Maison des Services aux publics / Centre d'enseignement Artistique / Collège / Gymnase / Médiathèque / Cinéma / Port des Callonges
- ⑫ **SANT-PALATS** : Eglise inscrite
- ⑬ **SANT-SEURIN** : projet 37 logements sociaux
- ⑭ **VAL DE L'YVETTE** : EVS Gdar / Distillerie Vinicole du Blayais / Vignerons de Tutiac / Aérodrome / église classée / Forêt & tourbières

★ STRUCTURES CCE

★ SENTIERS DES ARTS

CCE estuaire
Communauté de Communes

**Terres
d'Estuaire**
2032